

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 octobre 2012

La filière automobile : comment relever les défis d'une transition réussie ?

Déclaration du groupe environnement et nature

Dans l'avis sur les défis à relever pour réussir la transition de la filière automobile, le groupe environnement et nature a particulièrement apprécié que soit affirmée dans l'introduction la non-viabilité du modèle économique actuel de la construction automobile, tant sur un plan environnemental que de santé publique ou d'aménagement du territoire.

En ce sens, l'intégration en deuxième lecture de l'amendement précisant la nécessité de travailler sur un nouveau modèle économique passant de la production du seul véhicule individuel de masse au déploiement de l'usage de véhicule partagé, intermodal, à très faible consommation, est un signal positif envoyé à l'industrie automobile.

Cependant, notre groupe déplore certains points :

- le véhicule électrique est présenté comme la quasi seule réponse aux enjeux environnementaux ;
- la notion de filière automobile amont et aval est peu traitée et, en particulier, sa difficulté actuelle à répondre aux besoins des consommateurs qui sont soumis au monopole des constructeurs sur les pièces détachées pour la réparation. Ce point a pourtant été soulevé par le rapport de l'Autorité de la concurrence d'octobre 2012 ;
- malgré la dangerosité des polluants atmosphériques dont l'OMS a prouvé le caractère cancérogène, les nécessaires efforts de recherche et la révision de la fiscalité, actuellement favorable aux moteurs diesel, ne sont pas soulignés avec force dans l'avis. Bien sûr, la norme Euro 6 qui s'appliquera en 2014 est une étape importante mais pas un aboutissement.

Enfin, nous regrettons que la plupart des remarques de fond émises par la section n'aient été entendues qu'en deuxième lecture, restreignant ainsi la capacité de la section à faire évoluer le texte structurellement et collectivement.

Pour toutes ces raisons, le groupe environnement et nature s'est abstenu.